

# Point de rupture

**Mustapha Harzoune**

DANS **HOMMES & MIGRATIONS 2022/4 n° 1339** , PAGES 198 À 201  
ÉDITIONS **MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION**

ISSN 1142-852X

DOI 10.4000/hommesmigrations.14697

Date de mise en ligne : 06/12/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2022-4-page-198?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Musée de l'histoire de l'immigration.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Point de rupture

Mustapha Harzoune

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/14697>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.14697

ISSN : 2262-3353

### Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

### Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2022

Pagination : 198-201

ISSN : 1142-852X

Distribution électronique Cairn



### Référence électronique

Mustapha Harzoune, « Point de rupture », *Hommes & migrations* [En ligne], 1339 | 2022, mis en ligne le 01 novembre 2022, consulté le 05 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/14697> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.14697>

---

Tous droits réservés

## Kiosque

### Point de rupture

Le 23 septembre, André Markowicz titrait un de ses post Facebook : « *Le point de rupture* ». « *Ce point de rupture, j'ai l'impression que la société iranienne l'a atteint aujourd'hui, après l'assassinat par la police de cette jeune femme, Mahsa Amini [...] sous un régime qui interprète l'islam sous l'œil de sa névrose et de son obsession sexuelle.* » À cette mécanique ayatollesque, version chiite d'un islam meurtrier, le traducteur en littérature russe ajoute une autre mécanique à deux doigts de la rupture, celle de Poutine. Si cette dernière ne résisterait pas à l'armée ukrainienne, la première céderait, balayée par ce souffle de liberté porté par le courage de femmes qui refusent de porter le voile – elles qui savent de quoi ici il en retourne !

La notion de « point de rupture », ne serait-elle pas une clef permettant de dire la marche du monde et les enjeux du moment ? Appliquée aux valeurs démocratiques, à l'immigration, à l'environnement, le point de rupture se rapproche dangereusement d'un point de bascule aux effets irréversibles pour l'humanisme, pour des hommes et des femmes, pour la vie même.

#### Rupture climatique

Les dérèglements de l'été accéléreront-ils la prise de conscience que l'humanité a atteint un point de rupture climatique – comme l'annonçaient, en 2009, Greenpeace et les premiers rapports du Giec ? Au Pakistan, des inondations meurtrières ont tué plus de 1 200 personnes, touché plus de 33 millions de Pakistanais et mis sur les routes des dizaines de millions, 50 selon François Gemenne, de déplacés. En 2010, pour la première fois, avec 38 millions de personnes touchées, ce nombre était supérieur à celui des migrations pour cause de conflits ou de violences. Gemenne écrivait : « *Certaines zones ne seront plus vivables, et leurs habitants devront migrer. Il vaudrait mieux y penser aujourd'hui, plutôt qu'avoir à décider dans l'urgence.* » C'est écrit en... 2011 (*Le Monde*, 29 décembre). Le point de rupture climatique provoquera sans doute un point de rupture migratoire. Une bascule irréversible.

Mais cela n'est pas la priorité de décideurs alléchés par d'autres perspectives. Même si la décision remonte à décembre 2010 – mais la sonnette d'alarme avait déjà été tirée –, c'est sous les auspices de Sarkozy, Michel Platini, l'Union européenne des associations de football (UEFA) et de la Fédération internationale de football association (Fifa) (*France Football*, 29 janvier 2013 et l'enquête de la cellule investigation de Radio France publié le 13 octobre) que fut décidé d'organiser la Coupe du monde 2022 de football au Qatar. Télescopage : quelques semaines après cet été caniculaire, les inondations au Pakistan, la sécheresse dans la corne de l'Afrique (plus d'un million de déplacés depuis janvier selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), le monde du football va transporter shorts et crampons au... Qatar : le plus choquant, dans ce contexte, n'est peut-être pas les atteintes aux droits de l'homme, les migrants esclavagisés, les 10 000 immigrés morts par an dans la région selon Quentin Müller (*Les matins de France Culture*, 8 octobre et *C Politique*, France 5 du 11 octobre) ou les 6 500 morts dénombrés par *The Guardian* (février 2021) pour la grande fête des *happy few*. Il eut fallu faire montre de la même émotion lors des Jeux olympiques de Sotchi chez Vladimir Poutine ou des JO d'été et d'hiver de Beijing chez Xi Jinping. Non, ce qui trouble est l'inconséquence, le « *après moi le déluge* », où quand l'appât du gain des uns et les stratégies géopolitiques (et religieuses) des autres balaient l'avenir de l'humanité. Pour organiser cette Coupe, on bouscule le calendrier de la planète foot (la compétition se jouera en décembre) et on bouleversera un peu plus le climat de la planète, mettant sur les routes d'autres millions de déplacés. En cause ? La climatisation des stades. Elle « *est alimentée par une ferme de panneaux solaires, et nous avons la meilleure isolation thermique, les meilleurs capteurs, afin d'utiliser la juste dose d'énergie dans chaque zone [...] affirme Saud Abdulaziz Abdul Ghani son concepteur [...]* » (*Midi libre* avec AFP, 20 mai).

En 2019, Thierry Salomon, évoquait la « *gabegie* » des stades qataris : « *avec ces problèmes d'émissions de gaz à effet de serre, cela concerne en temps réel l'ensemble de la planète. Et le Qatar a déjà un triste record du monde : 45 tonnes de CO<sup>2</sup> par personne et par an quand en France c'est 5 tonnes par habitant et dans certains*

pays d'Afrique [...], on en est à 0,5 tonne par habitant ! » (*Le Parisien*, 8 octobre). Autre « petit » problème : « Il est impossible d'avoir des données claires, malgré les demandes répétées de plusieurs associations et ONG. » Quand bien même, « tout cela ne suffira pas : d'une part le métro risque fortement d'être saturé, et des supporters ont prévu d'être hébergés dans les pays voisins et de faire des sauts de puce en avion. Le défi écologique n'a pas fini de faire parler : la Coupe du monde 2026, organisée conjointement par les États-Unis, le Canada et le Mexique prévoit 80 matchs avec 48 équipes et des trajets aériens de 4 000 kilomètres » (Nicolas Georgereau, RTL, 23 septembre).

### Migrations, le point de rupture ?

Cette digression écologique montre que Christel Cournil a raison : la question des déplacés climatiques a beau figurer à l'agenda international depuis plusieurs années, la solidarité internationale, comme la gouvernance internationale des mobilités humaines, sont les grandes « oubliées » des instances dédiées (« Les "déplacés climatiques", les oubliés de la solidarité internationale et européenne. De la gouvernance au contentieux », *La revue des droits de l'homme*, n° 22, 2022). Cécité, impréparation, égoïsme... Il en est finalement des déplacés climatiques comme des autres migrations : l'inefficacité des politiques publiques approche dangereusement d'un point de bascule. Malgré des décennies de gestion sécuritaire et identitaire, de durcissement des politiques migratoires, rien n'arrête le mouvement des hommes et des femmes en quête de liberté et du droit de vivre dignement. De l'inefficacité ne verserait-on pas vers des politiques scélérates ?

Selon Frontex (12 août), avec 155 090 entrées, le nombre d'entrées irrégulières dans l'Union européenne (UE) a augmenté de 86 % entre janvier et juillet 2022 comparé à la même période de l'année dernière. « La route des Balkans occidentaux a représenté la moitié de toutes les détections avec 70 770 passages illégaux (+ 205 %). » 42 500 migrants (dont 30 % de Tunisiens et un nombre croissant d'Égyptiens) auraient tenté de passer par la Méditerranée centrale (+ 44 %). En Méditerranée orientale, on enregistrait 22 601 arrivées (+ 133 %) en provenance essentiellement de Syrie, du Nigeria et du Congo (aa.com.tr, 13 août).

Le 12 septembre, Algériepart.com relevait qu'un nouveau record avait été enregistré par les autorités espagnoles : « En à peine 72 heures, plus de 1 000 harragas algériens ont pu débarquer sur les côtes maritimes de diverses provinces du sud de l'Espagne », dont « au moins 40 enfants mineurs et 30 femmes ». « Malgré les dangers liés à la traversée et les nombreuses expulsions, beaucoup d'Algériens, poussés par la morosité économique dans le pays et le peu de perspectives, continuent à prendre la mer pour gagner l'Europe. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 août 2022, 16 378 migrants sont arrivés par la mer en Espagne. Même distante de seulement 200 à 250 km par endroits, la route qui part d'Algérie pour le sud de l'Espagne reste très dangereuse et des morts ainsi que des disparus y sont régulièrement recensés. [...] Selon l'agence européenne Frontex, les harragas algériens constituent la première nationalité à entrer clandestinement en Espagne, et la troisième en Europe. »

Si l'inefficacité des politiques sécuritaires européennes mène vers un point de bascule en Europe, au Sud, le point de rupture est peut-être proche. Ces migrations internationales reflètent aussi « la longue période de recul démocratique » dans le monde (voir le rapport 2021 de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, IDEA) et indiquent la faillite des indépendances malgré les vociférations nationalistes qui trompent de moins en moins des hommes, des femmes et des enfants prêts à fuir des situations nationales intolérables. Jusque dans la mort.

Selon *Le Monde*, « Les Décodeurs » (23 août), « plus de 22 000 personnes ont traversé la Manche depuis le début de l'année, soit 10 000 de plus que l'année précédente à la même époque. Sur l'ensemble de l'année 2021, les autorités britanniques avaient dénombré 28 526 traversées à bord de small boats, chiffre déjà trois fois supérieur à l'année précédente (8 466). Un rapport parlementaire britannique de juillet dernier estimait que le nombre de passages pourrait doubler cette année et atteindre 60 000 ». Comme le rappelait en 2021 Charlotte Kwantes, responsable de l'association Utopia 56, « tant que des voies de passage sûres ne seront pas mises en place entre l'Angleterre et la France, ou tant que ces personnes ne pourront pas être régularisées en France, [...] il y aura des morts à la frontière ».

### « On en a déjà trop fait »

Sur sa page Facebook, un autre traducteur et écrivain, Khaled Osman, partageait son irritation sur la réalité du nombre de demandeurs d'asile syriens en France, « *le-pays-de-la-justice-et-des-droits-de-l'homme* ». « *Oui c'est comme ça que ce pays était encore regardé naguère, mais les gouvernements qui se sont succédés à sa tête depuis quelques décennies ont rivalisé pour planter le dernier clou dans le cercueil de cette idée, aujourd'hui bel et bien morte ! C'est très triste, car cette image effacerait presque le travail formidable accompli par des associations ou par des citoyens volontaires partout dans le pays, des gens qui ont refusé d'abdiquer leur humanité.* » De quoi s'agit-il ? Des « *discours de haine véhiculés par les politiciens de bords variés et [des] chaînes d'information en continu, discours [...] qui sont désormais proférés sans la moindre gêne, sans la moindre vergogne... Comme quoi il faut cesser à toute force d'accueillir les migrants dont la seule existence, même quand ils ne sont même pas encore parvenus à nos portes, est une menace [...]. Alors, poursuit Khaled Osman, dans un moment de doute on s'interroge* ». Aussi, ni une ni deux, il s'en va glaner quelques informations dans une étude du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de juin 2022. Il s'agit en fait d'une étude de François Héran (disponible sur <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2022/06/04/defacto-033-04/>) : « *Combien de demandes d'asile syriennes la France a-t-elle cumulées de 2014 à 2020 ? Environ 25 200, selon les données transmises à Eurostat. C'est un chiffre dérisoire, comparé à celui de l'Allemagne, qui a enregistré dans la même période 633 100 demandes de Syriens, soit... 25 fois plus. Or, selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés, le nombre total de Syriens qui ont dû fuir leur pays s'élève au printemps 2022 à 6,8 millions (sachant que les déplacés internes sont à peu près aussi nombreux). La plupart sont restés dans les pays limitrophes [...]. Seuls 17 % ont pu déposer une demande d'asile dans un pays de l'Union européenne, soit 1 140 220 personnes. Sur ce nombre, l'Allemagne en a enregistré 55,5 % et la France pas plus de 2,2 %. Le compte est simple : 2,2 % des 17 % de Syriens enregistrés dans l'Union, cela fait moins de 0,4 % de l'ensemble des exilés syriens (25 200 sur 6,8 millions). On est loin du "tsunami" dénoncé par certains partis. Alors, conclut Khaled Osman, s'il vous plaît, faites*

*les choix politiques que vous voulez, mais de grâce, arrêtez de parler comme si on en avait déjà trop fait.* »

### Bascule en Europe ?

Pourtant, le « *on en a déjà trop fait* » progresse, d'élection en élection, menant chaque pays et le continent vers un autre point de rupture : l'arrivée aux manettes de l'extrême droite, la contamination du débat public par une idéologie sécuritaire et anti immigrationniste téléguidé par un logiciel où la peur, les logiques binaires et de bouc émissaire déboulonnent raison et savoir. Après l'élection de 89 députés du Rassemblement national au Palais Bourbon, ce fut au tour de la Suède puis de l'Italie de faire un pas de plus (peut-être avant l'Espagne) vers ce point de bascule conceptuel, consacrant la longue marche entamée vers d'autres ruptures : avec l'histoire et les valeurs européennes, avec un socle juridique qui fonde démocratie et État de droit.

Mais pour quoi faire ? C'est la question que pose le sociologue Alessandro Mazzola dans « *Quelle politique migratoire pour l'Italie de Giorgia Meloni ?* » (theconversation.com, 26 septembre) après les élections du 25 septembre qui voient Giorgia Meloni se préparer à présider le gouvernement italien le plus à droite depuis Mussolini. Fratelli d'Italia et son allié La Lega de Matteo Salvini ont, ici comme ailleurs, placé l'immigration au centre de leurs programmes. Point de « *droits ou d'intégration* » mais plutôt de « *sécurité publique* » et « *de protection – des citoyens, des frontières, du marché du travail* ». « *La mesure clé* » du programme de la Lega, écrit Mazzola, vise à instaurer un « *"blocus naval" contre les migrants qui traversent la Méditerranée* », mesure qui contreviendrait au « *droit international* ». Proche du Groupe de Visegrád et soutien de Viktor Orbán, pour Meloni, cette mesure « *s'inscrit parfaitement dans l'approche de l'UE* ». Pourtant « *il est loin d'être certain que le projet de blocus naval reçoive le soutien de Bruxelles. La décision de mettre en œuvre une telle mesure de manière autonome serait encore plus critique, ainsi que difficile sur le plan pratique et économique* ». Alessandro Mazzola termine par un constat qui dépasse le cadre migratoire : « *Nous sommes à l'aube d'un nouveau défi pour l'UE, et ce sera potentiellement l'un des*

plus difficiles de son histoire récente. » Défi ou point de bascule ?

### Des droits en dangers ?

Depuis des années, les rapports et les publications se succèdent pour alerter des dangers qui menacent nos droits. Audrey Parmentier (bondyblog, 15 septembre) a enquêté sur les droits des « mineurs non-accompagnés, victime d'un traitement judiciaire expéditif » : « Parmi les 733 mineurs écroués en France au 1<sup>er</sup> octobre 2021, les MNA représentent entre 30 et 40 % de la population carcérale dans certains lieux d'enfermement pour mineurs selon l'Observatoire international des prisons (OIP). » Dans un contexte où le soupçon est la règle, la présomption de culpabilité commande toutes les procédures et « c'est sur la base d'une évaluation de minorité aléatoire et parfois contradictoire » [test osseux] que le mineur est traité comme un délinquant : menottes, garde à vue, comparution immédiate, incarcération « quasi systématique, même en cas de délits présentant une faible gravité » et souvent dans des établissements... pour adultes !

Judith Trinquart, médecin légiste et psychiatre, sonne l'alarme à propos du droit d'asile (*Le Monde*, 17 août). « Depuis sept ans, je rédige des certificats pour des personnes demandant l'asile à la France et s'étant adressées à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Certaines sont admises, mais bien plus nombreuses sont les refusées. Si ces dernières passent devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et me demandent un certificat, quand j'apprends les motifs du refus et les conditions dans lesquelles s'est déroulé l'entretien à l'Ofpra je suis

atterrée. Atterrée par les questions que vous, mesdames et messieurs les juges, avez posées, atterrée par le contexte de l'entretien, votre froideur, votre peu d'empathie, votre apparente méconnaissance des violences infligées, votre ignorance évidente des psychotraumatismes et du phénomène de la mémoire traumatique. Bref, je suis atterrée par votre traitement purement technique et technocratique des données, sans prise en compte du facteur humain. »

Illustrant son propos par des témoignages, elle interpelle : « Est-ce protéger les réfugiés et apatrides que vous voulez, ou les punir ? Mesdames et messieurs les juges de l'Ofpra, je vous demande de faire votre travail avec humanité. [...] Je demande que la France assure sa mission de protection des victimes. »

« La démocratie française prend-elle le risque de devenir rien de moins qu'un spectre ? », interroge le sociologue Christophe Bertossi (*Le Monde*, 21 juillet). « Alors que commentateurs influents et leaders politiques s'accordent désormais pour banaliser le parti de Marine Le Pen et diaboliser la Nupes (notamment composée d'écologistes et de socialistes qui ne correspondent guère au label "d'extrême gauche" dont on les affuble), aucune leçon n'est aujourd'hui tirée de la trace durable que laissera, dans la vie politique française, la forme profondément dégradée du débat démocratique qui a entouré les élections de 2022. » Et de s'alarmer : si l'échec de Zemmour est un échec électoral, « ses mots n'ont pas disparu des esprits. Ils ont trouvé une place dans la vie politique française ». Point de rupture ? ■

**Mustapha Harzoune**